



Vosges du Sud

Séance du 13 décembre 2022

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace de la Tuilerie à Giromagny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers
 En exercice : 42
 Présents : 21
 Absents : 21
 dont suppléés : 2
 dont représentés : 4
 Votes pour : 27
 Votes contre : 0
 Abstention : 0
 Suffrages exprimés : 27

Date de la convocation
 05/12/2022

Date de publication
 19/12/2022

Titulaires présents : M. AERENS, J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, R. BEGUE, J-P. BRINGARD, C. CANAL, C. CODDET, P. DEMOUGE, A. FESSLER, M. LEGUILLON, C. LESOU, P. MIESCH, F. MONCHABLON, A. NAWROT, E. OTERNAUD, E. PARROT, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, E. WILLEMAIN, A. ZIEGLER

Suppléant avec voix délibérative : J. MARTINEZ, Y. KUENY

Pouvoirs : C. PARTY à J-L. ANDERHUEBER, A. FENDELEUR à R. BEGUE, G. MICLO à F. MONCHABLON, M-J. CHASSIGNET à G. TRAVERS

Secrétaire de séance : C. CANAL

Délibération n° 112-2022

Objet : Finances - budget annexe zones d'activité économique - décision modificative n°02

Monsieur le Président propose la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6015 : Terrains à aménager	203 418,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6045 : Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	229 098,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	432 516,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7133 : Variation des en-cours de production de biens	0,00 €	0,00 €	432 516,80 €	0,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	432 516,80 €	0,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	432 516,80 €	0,00 €	432 516,80 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-3555 : Terrains aménagés	432 516,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	432 516,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	450 087,00 €	0,00 €
R-168748 : Autres communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 570,20 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	450 087,00 €	17 570,20 €
TOTAL INVESTISSEMENT	432 516,80 €	0,00 €	450 087,00 €	17 570,20 €
Total Général		-865 033,60 €		-865 033,60 €

(1) Y compris les restes à réaliser

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter les mouvements budgétaires proposés.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2 – Antenne Giromagny.

Fait et délibéré le jour, mois et an
Le Président

Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance

Christian CANAL